



# GUIDE DE MONTAGE ET D'UTILISATION

## Unité de filtration pour l'eau ATUVAGO



### Pour activer la garantie de votre appareil :

Email : [info@apicsas.com](mailto:info@apicsas.com)

Site internet : [www.apicsas.fr](http://www.apicsas.fr), formulaire à remplir rubrique Service Après-Vente :  
« nous contacter »

Formulaire papier : présent à la fin du guide, à renvoyer par mail ou par voie postale

Tél : 0892 700 279 (0.41€TTC/min quel que soit votre lieu d'appel en France)



Madame, Monsieur,

Vous venez de faire l'acquisition d'une unité de filtration ATUVAGO et nous vous remercions de votre confiance.

**IMPORTANT** : son utilisation est simple, cependant, nous vous recommandons fortement de lire attentivement cette notice avant tout raccordement et utilisation.

Afin d'assurer la longévité de votre appareil et valider votre installation, nous vous offrons la mise en service effectuée exclusivement par les techniciens agréés par APIC.

Contactez-nous :

- **En priorité par courriel à l'adresse suivante : [info@apicsas.com](mailto:info@apicsas.com) en indiquant vos coordonnées, la date d'achat et le nom de l'appareil.**

**Ou bien**

- **En remplissant le formulaire « Nous contacter » directement en bas de page sur notre site internet : [www.apicsas.fr](http://www.apicsas.fr).**
- **En remplissant le formulaire papier de demande de mise en service à la fin du présent guide à nous renvoyer par mail ou par voie postale.**
- **Par téléphone au 0892 700 279 (0.41€TTC/min quel que soit votre lieu d'appel en France).**

Il est nécessaire qu'un de nos techniciens effectue la mise en service pour que les cartouches et la lampe soient correctement installées.

De plus, vous avez la possibilité de souscrire à un contrat d'entretien. Notre technicien vous communiquera toutes les informations relatives à ce sujet lors de son passage.

Ce manuel a été conçu pour vous aider à l'installation et au réglage de votre appareil dans les meilleures conditions.

Nous restons à votre entière disposition, et vous assurons de nos meilleurs soins pour nos relations futures.

Veuillez agréer, chers Clients, nos sincères salutations.

Le Service Technique

# TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>CONSIGNES DE SECURITE.....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>KIT D'INSTALLATION.....</b>	<b>5</b>
2.1	Pièces fournies .....	5
2.2	Pièces recommandées non fournies .....	5
<b>3</b>	<b>DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT D'UN ATUVAGO .....</b>	<b>5</b>
3.1	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES : .....	5
3.2	PREPARATION.....	6
3.3	Point de raccordement hydraulique : .....	6
<b>4</b>	<b>INSTRUCTIONS D'INSTALLATION.....</b>	<b>6</b>
4.1	Déballage de l'Unité de Filtration APIC .....	6
4.2	Repérer préalablement la zone de fixation murale de l'Unité de Filtration APIC.....	7
4.3	Raccordement hydraulique de l'Unité de Filtration APIC .....	7
<b>5</b>	<b>MISE EN SERVICE.....</b>	<b>7</b>
5.1	Pose de la lampe UVc .....	7
5.2	Mise en eau de l'Unité de Filtration APIC .....	9
5.3	Branchement électrique de l'Unité de Filtration APIC .....	9
5.4	Contrôle led .....	9
5.5	Fermeture du capot de l'Unité de Filtration APIC.....	10
<b>6</b>	<b>MAINTENANCE ET ENTRETIEN .....</b>	<b>10</b>
6.1	Opérations de maintenance de l'Unité de Filtration APIC .....	10
6.2	Recommandations en fin de vie de l'Unité de Filtration APIC .....	11
<b>7</b>	<b>GARANTIE 2 ANS APIC .....</b>	<b>11</b>
7.1	1/ Recommandations sur la Sécurité des personnes et des biens : .....	11
7.2	Recommandations sur l'utilisation de l'Unité de Filtration APIC : .....	13
7.3	Durée de garantie : .....	14

# 1 CONSIGNES DE SECURITE

---

Avant toute installation il est recommandé d'utiliser les services d'un spécialiste revendeur qui fera un diagnostic de l'installation et de la qualité de l'eau à traiter et pourra recommander l'appareil ou un autre modèle plus adapté à la configuration rencontrée.





- Installer l'Unité de Filtration APIC verticalement sur un mur béton plat, propre et solide permettant de supporter une charge d'au moins 20 kilos.
- Il est interdit d'installer l'Unité de Filtration APIC à moins de 50 cm d'un plafond.
- Installer l'Unité de Filtration APIC sur le réseau d'eau froide sanitaire provenant d'un réseau public d'eau potable Température mini 5°C à maxi 20°C.
- Ne jamais installer l'Unité de Filtration APIC en aval d'un chauffe-eau, d'un ballon d'eau chaude, d'une chaudière.
- Ne jamais installer l'Unité de Filtration APIC sur une installation existante en plomb.
- Installer un réducteur de pression en amont de l'appareil.
- Installer l'Unité de Filtration APIC dans un local tempéré à l'intérieur hors gel à une température ambiante de 5°C à 30°C.
- Ne pas installer l'Unité de Filtration APIC dans un local humide ou exposer directement par les rayons du soleil, le local doit être sec et à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Ne pas couvrir l'Unité de Filtration APIC, une mauvaise aération pourrait l'endommager.
- Ne pas poser de lourdes charges sur l'emballage ni sur l'Unité de Filtration APIC.
- Ne pas laisser tomber l'Unité de Filtration APIC, la maintenir dans son emballage protecteur jusqu'au lieu d'installation.

Si l'utilisation, l'exploitation ou la maintenance de l'appareil sont incorrectes, ce produit peut provoquer des blessures graves. Les personnes chargées de l'installer, de le faire fonctionner ou de l'entretenir doivent être formées pour son utilisation, averties de ses dangers et doivent lire la totalité du manuel.

## 2 KIT D'INSTALLATION


---

### 2.1 PIECES FOURNIES

 <b>1 clé de desserrage</b>	 <b>1 cartouche Charbon actif</b> <i>Réf : 240232</i>	 <b>1 cartouche filtrante 5µ</b> <i>Réf : 240225</i>
 <b>Lampe UV</b> <i>Réf : 240233</i>		

### 2.2 PIECES RECOMMANDEES NON FOURNIES

#### Installation

<b>Kit by-pass</b>	 <b>Réducteur de pression</b> <i>Réf : 215241</i>
--------------------	--

## 3 DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT D'UN ATUVAGO

---

L'unité de filtration Apic est conçue et réservée uniquement aux installations domestiques dont l'habitat ne comporte pas plus d'une cuisine et de deux salles de bain pour un débit d'eau maximum en utilisation de pointe à 1,5 m<sup>3</sup>/h sous 3 bar maxi.

L'unité de filtration Apic permet d'améliorer la qualité de l'eau du robinet potable distribuée localement par une agence de l'eau dans le logement d'habitation. Cette amélioration est efficace sur le goût, l'aspect, la présence éventuelle de pesticides, herbicides, micropolluants. Elle inhibe les phénomènes d'entartrage et supprime les bactéries pouvant être contenues dans l'eau. Ce produit est conseillé pour des eaux dont le TH est inférieur à 30°F.

Une maintenance est obligatoire au moins une fois par an à date fixe à partir de la date d'installation. Elle consiste au changement des cartouches filtrantes (2) et au changement de la lampe UVc.

### 3.1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Pression de service : de 1,5bar à 3bar maxi

Débit maxi : 1,5m<sup>3</sup>/h

Raccords : 3/4" (20x27) G Erous prisonniers Femelle tournant.

Tension : 230V 50Hz / Puissance totale 30VA / Consommation 30Wh

Prise électrique homologuée à brancher sur une prise femelle avec terre.

Unité de filtration complète et contrôlée, fournie avec 1 lampe UVc Apic, 1 cartouche filtrante, 1 cartouche charbon actif, 1 clé de desserrage des filtres, 3 vis et 3 chevilles pour la fixation murale de l'unité.

Puissance UV : 40mJ/cm<sup>2</sup> à 1,5m<sup>3</sup>/L de débit

## 3.2 PREPARATION

L'unité de filtration Apic a été construite et assemblée avec le plus grand soin dans notre usine. Il a été contrôlé et testé en eau par du personnel qualifié et formé.

L'unité de filtration Apic peut être mise en eau même sans l'installation des cartouches et de la lampe. Dans ce cas, le voyant de l'unité s'allumera en rouge (OFF). Une fois la mise en service effectuée par l'un de nos techniciens, vous observerez les bienfaits de l'appareil et le voyant s'allumera en vert (ON).

POINT DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE :

- Installer l'Unité de Filtration APIC à proximité d'une prise électrique normalisée (non fournie). La prise électrique doit être protégée par un disjoncteur homologué et adapté à l'Unité de Filtration APIC.
- Eviter les rallonges électriques et les multiprises.

## 3.3 POINT DE RACCORDEMENT HYDRAULIQUE :

- Installer l'Unité de Filtration APIC directement sur une canalisation rigide ou sur flexibles sanitaires en aval du compteur d'eau après le robinet d'arrêt général et le réducteur de pression.
- Utiliser des canalisations adaptées ou des flexibles d'un diamètre intérieur supérieur à 16mm.
- **Prévoir l'installation d'un kit by-pass en amont de l'appareil.**

# 4 INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

**NE PAS BRANCHER L'UNITE DE FILTRATION APIC POUR LE MOMENT  
AVANT D'INTERVENIR, COUPER L'ALIMENTATION D'EAU GENERALE  
VIDANGER PROPREMENT TOUTE L'EAU RESTANTE DANS LES CANALISATIONS**

## 4.1 DEBALLAGE DE L'UNITE DE FILTRATION APIC

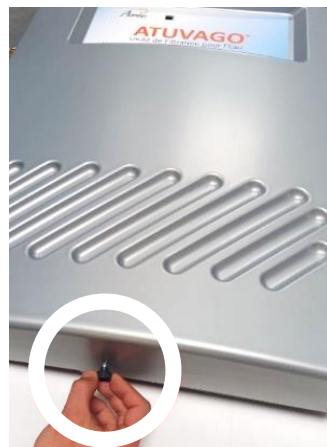
Poser à plat au sol l'emballage. Ouvrir à la main sans utiliser de cutter ni d'objet coupant pour ne pas rayer l'unité.

Retirer les calages.

Retirer avec précaution le film de protection du support de fond en tirant dessus.

Ouvrir le capot de l'Unité de Filtration APIC, en dévissant à la main la molette de fermeture située en bas de l'unité.

Ensuite débloquez par le haut le capot maintenu par 2 tenons. Le capot se retire facilement à la main. Mettre le capot de côté avec précaution sans le faire tomber.



## 4.2 REPERER PREALABLEMENT LA ZONE DE FIXATION MURALE DE L'UNITE DE FILTRATION APIC

Il est nécessaire de prévoir, à proximité de l'arrivée d'eau générale, un emplacement suffisant pour fixer l'appareil au mur.

Une zone murale d'une surface totale disponible de 60cm X 80cm est nécessaire.

Prévoir un espace de 30 cm au-dessus de l'appareil pour sortir la lampe de la chambre en inox.

Un mur en béton est recommandé.

Avec un niveau, tracer une ligne droite horizontale de 60cm parallèle au sol.

Sur cette ligne, tracer 2 points distants de 46cm (entraxe des trous de fixation haut).

Percer ces 2 points avec une perceuse à l'aide d'une mèche béton de 6mm.

Introduire les chevilles de D. 6mm et visser les vis de D. 4mm à mi-course.

Accrocher le fond de l'Unité de Filtration APIC par ces 2 vis et pointer le 3<sup>ème</sup> point avec un crayon en bas au centre.

Retirer le fond de l'Unité de Filtration APIC, puis percer le 3<sup>ème</sup> point avec une perceuse à l'aide d'une mèche béton de 6mm.

Introduire la cheville.

Accrocher à nouveau le fond de l'Unité de Filtration APIC par les 2 vis du haut et visser le 3<sup>ème</sup> point en bas au centre en serrant les 3 vis à fond avec un tournevis.

## 4.3 RACCORDEMENT HYDRAULIQUE DE L'UNITE DE FILTRATION APIC

L'Unité de Filtration APIC s'installe en série sur l'installation générale d'eau.

Fermer totalement l'eau et vidanger totalement le reste de la canalisation en aval.

Repérer l'arrivée d'eau, après le réducteur de pression et le robinet général. Venir raccorder un tube ou un flexible inox directement à la sortie de ces 2 éléments de plomberie sur un raccord ¾".

**IMPORTANT : RACCORDER DANS LE SENS DE L'EAU !** L'arrivée d'eau est à raccorder sur l'écrou du bas et la sortie d'eau sur l'écrou du haut. En cas d'erreur croiser les flexibles.

**IMPORTANT : NE PAS BRANCHER l'Unité de Filtration APIC pour le moment.**

# 5 MISE EN SERVICE

---

## 5.1 POSE DE LA LAMPE UVC

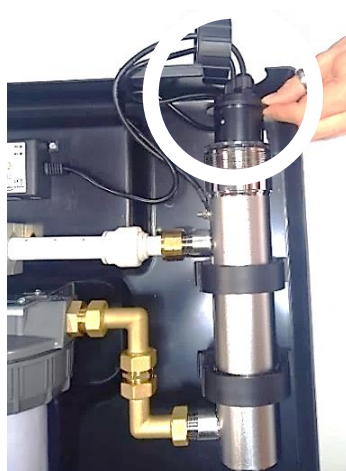
L'Unité de Filtration APIC n'est pas livrée avec la lampe UVC connectée afin qu'elle ne se casse pas dans le transport. La lampe est fournie à part dans l'unité mais sans être installée d'usine.

Dévisser la fixation du câble joignant le capot au tube en inox (câble de mise à la terre).

Dévisser à la main et totalement le capot noir situé sur la chambre en inox de la partie UVC.

Le faire glisser sur le câble électrique.

Retirer vers le haut la tulipe de connexion en tirant légèrement vers le haut sans forcer et sans tourner.



Sortir avec précaution la lampe UVC de son carton d'emballage de protection sans poser les doigts sur le tube transparent. La tenir uniquement par les 2 bouts.



Brancher le haut de la lampe sur la tulipe de connexion, les picots mâles de la lampe doivent rentrer dans les trous de la tulipe de connexion prévue au branchement de la lampe.



Présenter l'ensemble raccordé bien à la verticale dans le centre de la chambre en inox de la partie UVC et descendre cet ensemble doucement jusqu'au fond. La lampe doit rester branchée à sa connexion.



**ATTENTION FRAGILE :** Opération délicate : Ne pas taper la lampe, ne pas forcer à l'introduction car une gaine en quartz cassante est installée à l'intérieur de la chambre en inox afin de protéger de l'eau la lampe.



Sur la tulipe de connexion un détrompeur permet une installation correcte. Pour trouver la bonne position du détrompeur, tourner à gauche ou à droite la tulipe de connexion. En position la tulipe de connexion retombe de quelques millimètres et se met en place définitivement.



Revisser à la main et à fond le capot noir situé sur la chambre en inox de la partie UVc.  
Ne jamais utiliser d'outil de serrage. Le capot doit être bien serré pour réaliser l'étanchéité.

## 5.2 MISE EN EAU DE L'UNITE DE FILTRATION APIC

Ouvrir votre arrivée d'eau générale afin que l'unité de filtration Apic soit alimentée en eau.

LAISSER PURGER L'AIR CONTENU DANS L'INSTALLATION PAR LE ROBINET LE PLUS ELOIGNE DE L'INSTALLATION. Après la purge totale d'air, fermer ce robinet.

NB : des micros bulles d'air peuvent rendre l'eau du robinet légèrement blanche pendant quelques heures après l'installation de l'Unité. C'est un phénomène normal, il disparaîtra après 24 heures d'utilisation normale de l'eau.

Faire couler l'eau en ouvrant progressivement quelques secondes avant consommation les premiers temps.

## 5.3 BRANCHEMENT ELECTRIQUE DE L'UNITE DE FILTRATION APIC

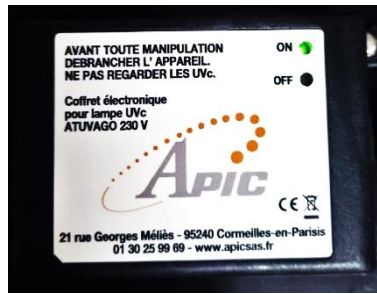
Brancher directement la prise sur une prise secteur 230V installée proche de l'unité.

Bien positionner le câble d'alimentation dans le passe-fil du support plastique (fente sur le côté gauche).



## 5.4 CONTROLE LED

Après le branchement électrique, le boîtier électronique de la lampe UVc s'allume avec une Led verte.



En cas de fonctionnement de la led rouge, débrancher l'Unité et vérifier l'état de la lampe UVC et le branchement de la lampe UVC à l'intérieur de la chambre en inox. Elle est probablement mal branchée.

Si vous décidez de ne pas brancher la lampe et d'attendre la venue du technicien pour la mise en service, le voyant rouge s'allumera (OFF).

## 5.5 FERMETURE DU CAPOT DE L'UNITE DE FILTRATION APIC

Refermer l'Unité de Filtration APIC, en positionnant le capot avant à la main en l'accrochant par le haut sur ses 2 tenons. Puis visser à la main la molette de fermeture située en bas de l'unité.

# 6 MAINTENANCE ET ENTRETIEN

---

## 6.1 OPERATIONS DE MAINTENANCE DE L'UNITE DE FILTRATION APIC

Une maintenance est obligatoire au moins une fois par an à date fixe à partir de la date d'installation. Elle consiste au changement des cartouches filtrantes (2) et au changement de la lampe UVC.

**OBLIGATOIRE** : Changement de la lampe UVC 1 fois par an et des 2 cartouches

Débrancher l'appareil avant l'ouverture du capot. Ouvrir le capot de l'Unité de Filtration APIC, en dévissant à la main la molette de fermeture située en bas de l'unité.

Ensuite débloquer par le haut le capot maintenu par 2 tenons. Le capot se retire facilement à la main. Mettre le capot de côté avec précaution sans le faire tomber.

Mettre l'appareil en by-pass. Commencer par changer les 2 cartouches.

Pour changer les cartouches : Utiliser des chiffons et un sceau pour récupérer l'eau s'écoulant de l'ouverture des filtres. Se munir de la clé de démontage des filtres située derrière les filtres. Dévisser les 2 bols en évitant les éclaboussures.



Retirer les anciennes cartouches et les remplacer par 2 neuves. La première à gauche est une cartouche au charbon actif REF. 3497382402329 et la deuxième à droite est une cartouche ultrafine 5 $\mu$  REF. 3497382402251.

Revisser les 2 bols, cartouches installées dans les bols. Serrer uniquement à la main les bols.

Pour changer la lampe : se reporter au chapitre « **Pose de la lampe UVC** »

**ATTENTION : La lampe peut être encore chaude, veiller à la laisser refroidir avant de la changer.**

**ATTENTION : Débrancher électriquement l'appareil avant de retirer la lampe afin d'éviter les rayonnements UV.**

Remettre en eau : se reporter au « **Mise en eau de l'Unité de Filtration APIC** »

Brancher électriquement l'appareil, la led de fonctionnement de la lampe UVC doit être verte.

Refermer l'Unité de Filtration APIC, en positionnant le capot avant à la main en l'accrochant par le haut sur ses 2 tenons.

Puis visser à la main la molette de fermeture située en bas de l'unité.

## 6.2 RECOMMANDATIONS EN FIN DE VIE DE L'UNITE DE FILTRATION APIC

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confier l'appareil et ses consommables en fin de vie dans un point de collecte des déchets pour un recyclage total ou partiel.

# 7 GARANTIE 2 ANS APIC

## Garanties de l'Unité de Filtration APIC

D'une façon générale l'entretien de l'Unité de Filtration APIC se fait de façon régulière et périodique en surveillant régulièrement son fonctionnement, principalement le fonctionnement de la lampe UVC.

### 7.1 1/ RECOMMANDATIONS SUR LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS :

Ces recommandations visent à l'utilisation de l'Unité de Filtration APIC suivant des règles de précautions pour la sécurité des personnes et des biens au moment de la mise en route, de son fonctionnement et de sa maintenance.

Ces consignes de sécurité sont inscrites afin d'être lues avant toute intervention sur l'Unité de Filtration APIC, elles doivent être impérativement respectées pour la sécurité des personnes et des biens. En cas de non-respect, le propriétaire de l'appareil et du lieu d'installation qui aura été préalablement informé des risques sera tenu seul responsable de l'atteinte à la sécurité d'autrui et de son environnement.

Zone d'intervention et d'installation :

Tenir hors de portée des enfants dans un local fermé par une clé, tempéré et aéré.

Le propriétaire de l'appareil et des lieux où l'appareil est installé aura pris les précautions d'usage afin de s'assurer d'une mise à l'écart de toute intervention non avertie des dangers et de tout contact de l'appareil même extérieur avec les animaux.

Ne pas placer d'objets autour de la fiche du cordon d'alimentation pour pouvoir la débrancher rapidement de la prise à tout moment.

Danger d'électrocution et de brûlure : Il y a danger d'électrocution en cas de branchement ou de débranchement de la prise et de la fiche du cordon dans une atmosphère humide, ou avec des mains mouillées, ou bien avec les pieds dans de l'eau.

Ne pas chercher à démonter ni à modifier l'Unité de Filtration APIC celle-ci contient des éléments haute tension et d'autres parties dont la température est extrêmement élevée : il y aurait alors danger de brûlures, d'incendie ou d'électrocution. Ne pas endommager ou modifier le cordon d'alimentation ou la fiche. Ne pas poser d'objets lourds sur le cordon d'alimentation. Ne pas non plus tirer dessus, ni lui imposer de courbure excessive. Ces actions risqueraient de provoquer un dommage électrique suivi d'un incendie ou d'une électrocution. Ne pas surcharger la prise murale avec un nombre excessif d'appareils électriques, ceci pouvant provoquer un incendie ou une électrocution.

N'utiliser que l'alimentation électrique indiquée sur l'étiquette, pour éviter qu'un incendie, une électrocution ou une erreur de fonctionnement ne se produise. Ne pas laisser le cordon d'alimentation à proximité d'objets émettant de la chaleur. Le revêtement externe du cordon peut fondre et provoquer un incendie ou une électrocution. S'assurer que le cordon d'alimentation est entièrement étendu et ne présente pas de nœud lorsque l'électricité passe. Des nœuds ou autre dans le cordon risquent de provoquer un incendie ou une électrocution. Ne pas faire fonctionner l'appareil si un cordon d'alimentation est détérioré. Dans ce cas, il faut le remplacer.

Danger d'incendie et de brûlures : Ne pas placer l'appareil à proximité d'alcool, de diluant ou de toute autre substance inflammable. Un contact entre de tels produits et les parties électriques internes de l'appareil pourrait provoquer un incendie ou une électrocution.

Ne pas utiliser de produit aérosol au contenu inflammable à proximité de l'appareil

Si le gaz qu'il contient venait au contact de l'un des composants électriques internes de l'appareil, il y aurait danger d'incendie ou d'électrocution.

Si des objets tombent dans l'Unité de Filtration APIC ou si un liquide ou de l'eau salée est renversé dessus, mettre immédiatement l'appareil hors tension et débrancher la fiche du cordon d'alimentation de la prise secteur avec les mains sèches. Puis contacter le spécialiste revendeur.

L'appareil contient des composants haute tension. À l'intérieur de l'appareil, veiller à ne pas laisser d'objets métalliques, entrer en contact avec les composants internes de l'appareil au risque de provoquer des brûlures ou une électrocution.

Danger de rayonnement électromagnétique : L'appareil est électrique et émet un léger rayonnement magnétique. Les porteurs d'un stimulateur cardiaque constatant des anomalies doivent s'éloigner de l'appareil et consulter leur médecin.

## 7.2 RECOMMANDATIONS SUR L'UTILISATION DE L'UNITE DE FILTRATION APIC :

Ces recommandations visent à l'utilisation des appareils dans leur limite de fonctionnement.

**Traitement sur la dureté de l'eau :** Il est rappelé que l'Unité de Filtration APIC n'agit pas sur la qualité physico chimique de l'eau, ni sur la dureté et n'a pas pour fonction le traitement de l'eau des autres paramètres qualitatifs de l'eau.

**Traitement de l'eau :** Ne jamais installer ni utiliser l'appareil sur une canalisation à traiter transportant un fluide autre que de l'eau uniquement. Ne jamais installer ni utiliser l'Unité de Filtration APIC sur une canalisation à traiter comportant déjà un traitement rémanent quel qu'il soit, comme des adjuvants, des nutriments, des médicaments, pouvant interagir avec le traitement pour en détourner son efficacité.

**Vérification du débit de pointe :** Ne jamais installer ni utiliser l'Unité de Filtration APIC sur une canalisation à traiter dont tous les débits, quel que soit la période d'utilisation, seraient supérieurs au débit maximum préconisé de l'appareil (voir les pages correspondantes dans cette notice).

**Vérification de la qualité de l'eau :** Ne jamais installer ni utiliser l'appareil si l'eau n'est pas distribuée par un réseau d'eau froide publique (eau potable uniquement).

**Vérification de l'état des canalisations en aval de l'appareil :** Ne jamais installer ni utiliser l'appareil sur une canalisation à traiter comportant une mauvaise qualité microbiologique, ou une présence de biofilm, en aval de l'appareil sans procéder préalablement à une désinfection thermique ou chimique normalisée et effectuée par un spécialiste revendeur et sans avoir vérifié la totale désinfection de toutes les canalisations en aval de l'appareil.

Dans tous ces cas, contacter le fabricant ou un spécialiste revendeur pour un conseil avisé.

- Recommandations réglementaires et dépendantes de la garantie :

**Branchement d'un appareil électrique :** La prise électrique homologuée sur laquelle viendra se brancher la fiche du cordon d'alimentation de l'appareil doit être installée par un électricien habilité. **Recommandations sur la dégradation volontaire ou involontaire des appareils et dépendantes de la garantie :** Ces recommandations visent à l'utilisation des appareils en toute sécurité afin de garantir leur bon fonctionnement.

**Vérifications hydrauliques et mécaniques :** S'assurer avant toute installation de la qualité du réseau à traiter, ne comportant pas de vibration, ni de surpression, de pressions variables (pose d'un réducteur de pression obligatoire sur un réseau ouvert), ni de « coup de bélier ».

**Vérification de l'alimentation électrique :** Le réseau électrique utilisé doit être en conformité avec l'Unité de Filtration APIC et sa prise électrique.

L'Unité de Filtration APIC doit être branchée seule sur une prise homologuée, ne pas brancher sur une prise utilisée également par d'autres appareils ménagers, car ils génèrent des bruits électriques qui peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appareil

Ne pas faire fonctionner l'appareil si un cordon d'alimentation est détérioré. Dans ce cas, il faut le remplacer.

Protection électrique : La prise doit être protégée par un disjoncteur homologué muni d'un interrupteur de défaut de terre et installée par un électricien habilité. L'appareil doit être branché sur une prise secteur standard 230V AC, 50Hz, à trois broches avec terre en parfait fonctionnement. N'utiliser que l'alimentation électrique indiquée sur l'étiquette, située sur l'appareil, pour éviter qu'un incendie, une électrocution ou une erreur de fonctionnement ne se produise.

Recommandation pendant les orages et les absences prolongées : Pendant les orages, mettre l'appareil hors tension et débrancher la fiche du cordon d'alimentation de la prise de courant.

Mettre l'appareil hors tension en débranchant le cordon d'alimentation et couper l'eau si l'appareil n'est pas utilisé pendant une période prolongée de plus d'une semaine, les vacances par exemple.

Éviter d'exercer une pression exagérée sur les composants plastiques comme le capot et son tableau de bord au risque de les endommager et/ou de se blesser.

Ne jamais soulever l'appareil par l'une des connexions hydrauliques ou électriques.

Entretien : Effectuer uniquement les procédures d'entretien décrites dans la notice. Si d'autres opérations d'entretien étaient nécessaires, s'adresser à un spécialiste revendeur.

Les recommandations et consignes ci-dessus doivent être impérativement respectées pour la sécurité des personnes.

### 7.3 DUREE DE GARANTIE :

La garantie prend effet à compter de la date de facture du matériel suivant la date d'achat. La durée de garantie est de 2 ans, excepté dans les cas d'utilisation déconseillée dans la notice.

#### **Condition de la garantie :**

La garantie implique le respect du montage, de l'entretien et de l'utilisation de l'appareil selon l'ordre et les instructions techniques décrits dans la notice technique.

La garantie ne s'applique qu'à l'Unité de Filtration APIC et exclue les consommables comme les cartouches et la lampe UVc.

La garantie exclue les dommages consécutifs dus à une panne dans la période de garantie comme en dehors de la période de garantie de l'appareil ; ils ne sont pas couverts par la garantie.

Toute éventuelle compensation au niveau de la garantie s'effectuera après accord du fabricant ou du spécialiste revendeur, après expertise de l'appareil par un expert ou un professionnel spécialiste avant tout retour. Une analyse des conditions d'installations de l'appareil suivant les conditions d'utilisation et les limites techniques de l'appareil, les préconisations de préparation, d'installation, d'entretien et de maintenance décrites dans la notice. Si toutefois des défauts dus à un vice, soit de fabrication, soit du matériau, devaient apparaître, le fabricant ou le spécialiste revendeur prendrait en charge la réparation de la ou des pièces en causes. Si le produit n'est pas considéré comme réparable par le fabricant ou le spécialiste revendeur, le produit ou sa pièce défectueuse sera échangée pendant la période de garantie.

Un justificatif ou facture sera obligatoirement communiqué au fabricant ou au spécialiste revendeur.

#### **Cas majeurs où la garantie ne s'applique pas :**

Utilisation, non conforme ne respectant ni le montage, l'entretien, l'utilisation de l'Unité de Filtration APIC selon l'ordre et les instructions techniques décrits dans la notice technique, et tout autre modification ou adaptation.

Dommmages causés par une cause extérieure à l'Unité de Filtration APIC, comme chute de l'appareil ou partie de l'appareil, surtension électrique, foudre, orage, incendie, tempête, catastrophe naturelle, dégât des eaux, introduction de tout corps étranger ou animal dans l'appareil, percement mal étanché, mauvais raccordement de l'appareil (tube, flexible, raccord) en dehors des normes, DTU et règles de l'art.

Dommmages survenus en cours de transport sans réserve effectuée le jour de la livraison. Pour toute réclamation sur ces dommmages un récépissé bon de livraison original de la compagnie de transport avec les réserves est exigé.

Dommmages survenus en cours d'installation, de montage ou d'entretien sans prendre les précautions d'usage décrits dans la notice.

Installation dans un pays autre que celui de l'achat.

Installation sur une canalisation non protégée du gel ou des températures sup à 30°C, où la pression est supérieure à 3bar ou inférieure à 1,5bar ou à un raccordement électrique de l'appareil sur une source de courant non appropriée autre que 230V alternatif 50Hz.

En cas de cession de l'appareil UVC à une tierce personne même à titre payant.

**Responsabilité :** En cas de non-respect des règles de montage, d'entretien et d'utilisation de l'appareil selon l'ordre et les instructions techniques décrits dans la notice technique, la responsabilité du fabricant ainsi que du spécialiste revendeur ne saurait être engagée et les garanties ne pourraient être mises en œuvre.

Lire attentivement la notice ci-dessus, les instructions avant d'utiliser l'Unité de Filtration APIC et les garder à portée de main pour les consulter ultérieurement si nécessaire, sans limitation de durée.



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE MISE EN SERVICE DE VOTRE ATUVAGO

La mise en service à domicile de l'Atuvago est assurée gratuitement par nos techniciens pour toute demande dans un délai de 90 jours après la date d'achat.

Si vous souhaitez la visite d'un technicien pour la mise en service, merci de compléter ces champs obligatoires :

Date d'achat : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code Postal : ..... Pays : .....

E-mail : .....

Tél. fixe : ..... Tél. Port. : .....

Merci de nous renvoyer ce formulaire scanné par mail :

**info@apicsas.com**

Ou par courrier :

**APIC SAS - 21 Rue Georges Méliès - ZAC des Bois Rochefort  
95240 CORMEILLES EN PARISIS – France**

*Les informations recueillies dans ce formulaire sont nécessaires pour le traitement de votre demande et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations qui vous concernent, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [info@apicsas.com](mailto:info@apicsas.com)*







[www.apicsas.fr](http://www.apicsas.fr)